



FORMATION EN PRÉSENTIEL

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES (SSIAP) NIVEAU 3 - RECYCLAGE

Dernière mise à jour le 03/12/2025.

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de permettre aux chefs des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes, de maintenir et actualiser leurs compétences

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de manager le ou les service(s) de sécurité.
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable d'assurer et de gérer le suivi obligatoire de contrôle et d'entretien au travers de la tenue des registres et des divers documents administratifs.



Réf.	FS020310-000
Contact	0246850299 contacts@sofis.fr www.sofis.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs des Services de Sécurité Incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaire du SSIAP 3 depuis moins de 36 mois

PRÉ-REQUIS

- Qualification de secourisme valide (SST, PSC1, PSE 1...)
- Avoir exercé au moins 1607h dans les 36 derniers mois
- SSIAP : Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur Inscription auprès de : contacts@sofis.fr - Délais d'inscription : Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices sur feux réels

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel 21 heures (soit 3 jours)

TAUX D'OBTENTION

Non concerné

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalence



PASSERELLES

Non

SUITES DE PARCOURS

Formateur SSIAP, Formateur en Sécurité-Incendie...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contacts@sofis.fr

DÉBOUCHÉS

Le SSIAP 3 peut permettre d'occuper la fonction de chef poste de sécurité incendie

 Niveau Niveau 3	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 2 mini > 15 maxi	 Durée 21 heures / 3 jour(s)
--	--	--	--



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Réglementation

Évolution des textes réglementaires

- Réglementation de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel du code du travail
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 Mai 2005 modifié

Notion de droit civil et pénal

- La délégation de pouvoir et les délégations de signature
- La responsabilité civile et pénale
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

Fonction maintenance

- Contextes des obligations réglementaires
- Les contrats avec obligation de moyens / de résultat
- Les Contrats : type prédictifs, préventifs, correctifs ou curatifs
- La normalisation

L'accessibilité des personnes handicapées

- Les commissions d'accessibilité
- Les exigences réglementaires générales, dimensionnelles et qualitatives
- Les autorisations de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- Visite, réception par commission d'accessibilité et vérifications), l'utilisation en mode dégradé

Analyse des risques

- Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique et l'évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Le plan de prévention
- Évaluation des risques de travaux par points chauds

Les moyens de secours

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Les moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I

PARTIE PRATIQUE | 40%

Le budget du service de sécurité

SOFIS - N° SIRET 439 734 005 00036 - RCS LORIENT - Code APE 85.59A - 7 rue de Tog Ru - CS 81103 56550 Belz France - Tél. : 0246850299
- contacts@sofis.fr - www.sofis.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 535 607 143 56 auprès du/de la DREETS Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



- Analyse critique des contrats, appréciation et retour d'expérience

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

- Rappel de la méthode et lecture de plan ; rédaction d'une notice technique de sécurité
- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP
- Analyse critique et retour d'expérience

Gestion des risques

- Étude de cas pratique d'analyse des risques, identifier les situations de risque de déclenchement des incendies et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et l'achèvement des travaux

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5643/> Dates de la certification SSIAP 3 au RS : Date de publication de la fiche : 10-12-2021 Date de début des parcours certifiants : 01-01-2022 Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur ayant exercé ou en exercice sur une fonction minimum de SSIAP 3, disposant d'un diplôme de formateur ou une expérience en formation pour adulte de minimum 2 ans. A jour de son SSIAP 3.	Évaluation théorique: Sommative lors des travaux d'application Évaluation pratique: Sommative lors des mises en situation	Attestation Individuelle de Formation Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3 - Recyclage